



Légitime défense, lors d'une agression en réunion avec arme

Par **Engeener**, le **04/04/2020** à **11:07**

Bonjour,

Merci à tout ce que prendrons la peine de répondre à mes interrogations,

Voilà j'ai subis mercredi 01/04/2020 une tentative de vol (portable), agression en réunion avec arme (lacrymo projetée sur mon visage au moment de la tentative de vol). Lors de cette agression, j'ai réussi à crever l'oeil gauche d'un de mes agresseurs, Est-ce que je risque quelque chose ayant mutilé un de mes agresseurs ?

Lors de ma plainte les policiers m'ont assuré, qu'avec la surprise, la réunion et l'arme ma défense n'est pas disproportionnée. mais j'avoue ne pas être rassuré.

Merci encore pour tout ce que prendrons la peine de me lire.

Bonne journée à vous.

Par **carolinedenambride**, le **05/04/2020** à **07:54**

Bonjour,

Effectivement, à "armes égales", votre acte sera jugé comme proportionné.

Très cordialement,

Me Caroline DENAMBRIDE

Avocate au Barreau de LYON

<http://denambride-avocat.com/>